

Quels sont les différents types de travail en Allemagne ?

Il existe de nombreuses façons différentes de travailler en Allemagne.

1. Vollzeitarbeit

Tu travailles 35 à 40 heures par semaine, généralement dans un emploi fixe.

2. Teilzeitarbeit

Tu travailles moins d'heures, par exemple 15 à 30 heures par semaine.

3. Minijob (556-Euro-Job)

Tu gagnes au maximum 556 euros par mois (situation en 2025). Il est exonéré d'impôts.

4. Geringfügige Beschäftigung

Similaire à un Minijob, mais aussi pour les travaux de courte durée, par exemple le travail saisonnier.

5. Selbstständigkeit

Tu travailles pour toi-même, par exemple en tant que freelance, entrepreneur ou artisan.

6. Freiberufliche Arbeit

Tu travailles de manière indépendante dans une profession spécifique, par exemple comme médecin, artiste ou enseignant.

7. Zeitarbeit (Leiharbeit)

Tu travailles pour une entreprise qui te "prête" à d'autres entreprises.

8. Aushilfsarbeit

Tu travailles pour une courte durée, souvent sans engagement à long terme, par exemple dans le commerce de détail ou la restauration.

9. Werkstudent

Tu travailles en tant qu'étudiant à côté de tes études, souvent dans ton domaine de spécialisation.

10. Ausbildung (Berufsausbildung)

Tu apprends un métier tout en travaillant, par exemple dans une entreprise.

11. Praktikum

Tu apprends un métier pendant une courte période dans une entreprise, souvent sans recevoir de salaire complet.

12. Heimarbeit/Telearbeit

Tu travailles à domicile, par exemple dans un bureau ou comme artisan.

13. Schichtarbeit

Tu travailles à différents moments, par exemple le matin, le soir ou la nuit.

14. Saisonarbeit

Tu ne travailles qu'à une certaine période, par exemple pour les récoltes ou le tourisme.

15. Ehrenamtliche Arbeit

Tu travailles bénévolement sans être payé, par exemple dans des associations ou des organisations humanitaires.

16. Kurzarbeit

Tu travailles moins d'heures parce que l'entreprise a des problèmes (par exemple en cas de crise).

17. Schwarzarbeit (Illegal/ NICHT ERLAUBT)

Travailler sans être déclaré aux autorités **est strictement interdit**. Celui qui travaille ainsi est **sanctionné**, aussi bien toi en tant que travailleur que l'entreprise pour laquelle tu travailles. Comme tu ne paies pas d'impôts ni de cotisations sociales, tu n'as **pas de protection comme l'assurance maladie ou la retraite**.